

277. Décision du 13 juillet 1877 accordant une demi-bourse complémentaire, au pensionnat des frères de Ploërmel, au jeune Tournade (Joseph)..... 230
278. Décision du 31 juillet 1877 désignant M. Bonet, lieutenant de vaisseau, pour siéger au tribunal supérieur, en qualité de juge-président, dans diverses affaires, en remplacement de M. Trapp, dont la demande de récusation a été acceptée..... 231
279. Décision de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur, en date du 16 juillet 1877, allouant à deux conducteurs des ponts et chaussées, chargés des paiements des salaires d'ouvriers à l'extérieur, l'indemnité de responsabilité accordée par l'arrêté du 25 avril 1877..... 232
- 280 à 294. Nominations, mutations, etc..... 232

N° 254. — DÉCRET présidentiel nommant *Ministre de la marine et des colonies M. le vice-amiral Gicquel des Touches.*

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCRÈTE :

Art. 1<sup>er</sup>. M. le vice-amiral Gicquel des Touches est nommé ministre de la marine et des colonies, en remplacement de M. le vice-amiral Fourichon, dont la démission est acceptée.

Art. 2. Le président du conseil, garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 23 mai 1877.

Signé : *Mal DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA.*

Par le Président de la République :

*Le président du conseil,  
garde des sceaux, ministre de la justice,*

Signé : *BROGLIE.*

N° 255. — DÉPÊCHE ministérielle au sujet du remboursement des frais de passage de *M<sup>me</sup> X...*, femme d'un capitaine de port au Sénégal, (adressée au gouverneur du Sénégal).

(Direction des Colonies, 2<sup>e</sup> bureau, 4<sup>re</sup> section.)

Paris, le 4 octobre 1876.

MONSIEUR LE GOUVERNEUR, — J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à la proposition contenue dans votre lettre du 9 août dernier, n° 528, j'ai autorisé le remboursement à M. X..., capitaine de port à Saint-Louis, des frais qu'il a payés au mois de juin dernier pour le passage de sa femme du Sénégal en France, sur le paquebot des Messageries maritimes.

Il m'a paru, en effet, que si M<sup>me</sup> X... avait épaisé en 1873, alors